



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article249>

Résolution de la session du 1 juin 2007

- Le parti - Le Bureau national -



Date de mise en ligne : jeudi 7 juin 2007

Union des Forces de Progrès

Le Bureau national s'est réuni en session extraordinaire le 1er juin 2007.

Après avoir pris connaissance des propositions du Comité Exécutif relatives au mandat qui lui a été confié lors de la dernière session et portant sur la réorganisation du parti ; après un débat approfondi et sur la base des recommandations et suggestions de ses membres présents, le Bureau national a pris les décisions suivantes :

1. Convocation d'un Congrès extraordinaire pour les 28, 29 et 30 décembre 2007 à Nouakchott, en vue de renouveler les instances dirigeantes et de parfaire les textes de base et les orientations du parti.
2. Lancement d'une campagne d'adhésion et de renouvellement des structures de base, au plus tard le 1er juillet 2007. Cette campagne doit se terminer le 31 octobre au plus tard ; la Commission nationale de réimplantation fixera les détails des calendriers locaux en fonction des particularités de chaque région ;
3. Des missions préliminaires de sensibilisation pour la campagne de réimplantation seront organisées dans toutes les régions. Elles seront couplées avec celles prévues pour féliciter les populations au lendemain de la campagne présidentielle.
4. Le Bureau national mandate le Comité exécutif pour la désignation d'une Commission Nationale de Réimplantation (CNR) dont les membres seront choisis suivant des critères de compétence, de représentativité, d'expérience et d'engagement.

L'installation de cette Commission Nationale doit se faire avant le 15 juin ; elle doit réactualiser l'ancien guide d'implantation sur la base des statuts, et préparer un document/discours de sensibilisation politique pour mobiliser les militants en vue de la réimplantation

5. L'animation politique de la campagne de réimplantation doit s'appuyer sur les méthodes et techniques de mobilisation comme les réunions, les AG, les manifestations culturelles, l'utilisation des supports de communication de masse (cassettes audio notamment).
6. La mise en place d'un budget de campagne et l'impression de nouvelles cartes d'adhérents devront être achevées avant le démarrage de la campagne de réimplantation.

Nouakchott, 01/06/2007 Le Bureau National